



Construction d'un restaurant face a mon domicile

Par **sysyetchris**, le **07/07/2008** à **17:06**

je suis actuellement propriétaire d'une maison individuelle. devant notre maison, un lotisseur envisage de monter un restaurant avec terrasse, a - de 50m de notre habitation. nous ainsi que le voisinage redoutons des nuisances sonores et olfactives. que pouvons nous faire? existe t-il une loi qui interdit la construction d'un restaurant proche d'habitations ?